

LOCATION DE L'AUDITORIUM – DEMANDE

→ Merci de contacter au préalable l'école de Musique (02 33 01 76 15 ou ecoledemusique@cc-lespieux.com) afin de vérifier la disponibilité de l'auditorium au regard de son planning d'utilisation.

→ Adresser ce formulaire rempli et accompagné d'un courrier au moins 3 semaines avant la date souhaitée à
M. le Président de la Communauté de Communes des Pieux, 31 Route de Flamanville, BP 21, 50340 LES PIEUX.

Structure organisatrice :

- Association Loi 1901
- Association de parents d'élèves
- Établissement d'enseignement ou de formation
- Non professionnel
- Comité d'entreprise
- Professionnel indépendant / entreprise

} *Cochez une seule case*

Adresse :

Nom et qualité du responsable :

Compagnie d'assurance et n° de contrat :

Une attestation est à fournir obligatoirement au secrétariat au maximum 1 jour avant le début de la location

Contact { **Nom :**
Adresse :
Téléphones :

Intitulé de votre événement :

- Répétition uniquement
- Répétition ou préparation, puis manifestation

Contenu (programme succinct, intervenants, groupes, etc.) :

.....
.....
.....

Date(s) de l'événement :

Horaires de l'événement :

Horaires de réservation souhaités :

Prix d'entrée :

Nous vous rappelons que la billetterie, la rémunération des artistes et les frais SACEM sont à la charge de l'organisateur

Aurez-vous besoin de matériel scénique : oui non

La manipulation du matériel scénique (sonorisation, projecteurs, tentures, etc.) ne peut être effectuée que par le technicien désigné par la Communauté de Communes. Son utilisation est comprise dans le tarif de location.

La fiche technique de l'auditorium et de son matériel est disponible sur simple demande.

Optez-vous pour le "supplément ménage" : oui non

Coût supplémentaire exclusivement à votre charge (voir tarifs).

Cadre réservé à l'école de Musique

Demande acceptée : oui non sous réserve :

État des lieux : entrant : **sortant :**